ABH RESTAU

Société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 €
Siret : en cours d'immatriculation
13 rue Dormoy 42000 Saint-Etienne

Procès-verbal de nomination du premier Président

Le soussigné

Associé unique personne physique
M. ALISSO Yoan
Demeurant à 5 rue Magnolias 42152 L'Horme
Né le 05/04/1987 à Saint-Chamond
De nationalité Française

a désigné, à l'issue de la signature des statuts de la Société ABH RESTAU, le premier président directeur général de la Société, conformément à l'article 23 des statuts de ladite société.

I – Nomination du président

Le soussigné nomme en qualité de président de la Société :

M. M. ALISSO Yoan, demeurant au 5 rue Magnolias 42152 à L'Horme pour une durée indéterminée,

qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues dans les statuts.

III – Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à L'Horme
Le 24/01/2025

En autant d'exemplaires que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

